

AVIS PUBLIC



DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES

Numéro 1883-462

AVIS est donné que le conseil d'arrondissement de Saint-Léonard statuera sur la demande de dérogations mineures au Règlement de zonage numéro 1886, concernant l'immeuble suivant :

Demande de dérogations mineures numéro 1883-462 pour le bâtiment situé aux 5250-5252, rue De Loyola, lot numéro 1 123 368 du cadastre du Québec.

La nature des dérogations est la suivante :

- que la marge avant minimale de 6,05 mètres, exigée à la grille des usages et normes de la zone H03-04, soit réduite à 4,93 mètres pour le bâtiment existant;
- que la marge latérale minimale de 3 mètres, exigée à la grille des usages et normes de la zone H03-04, soit réduite à 2,80 mètres pour le bâtiment existant.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande, lors de la séance du conseil d'arrondissement qui se tiendra **le lundi 3 décembre, à 19 h à la salle du conseil de la bibliothèque municipale située au 8420, boulevard Lacordaire.**

Montréal, le 13 novembre 2018.

La Secrétaire d'arrondissement
Guylaine Champoux, avocate

Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : www.ville.montreal.qc.ca/st-leonard